

UNIVERSITE SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH

**FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES
FES – DHAR EL MAHRAZ**

DEPARTEMENT DE LANGUE ET DE LITTERATURE FRANÇAISES
Filière Etudes Françaises

**ELEMENTS DE METHODE
POUR PREPARER UN TRAVAIL DE RECHERCHE**

**Abderrahim Kamal
Semestre 5
Année universitaire : 1017-2018**

Le présent travail est destiné aux étudiants qui préparent un travail de recherche. Il vise à combler un certain nombre de lacunes constatées dans les travaux réalisés par les étudiants. Bien entendu, il ne prétend à aucune exhaustivité, il propose seulement des éléments de base que l'étudiant devra développer et compléter.

Abderrahim KAMAL

NB : Le présent travail a été réalisé, en partie, en 1992 avec le regretté Professeur Abdelali EL YAZAMI

SOMMAIRE

- 0- Un travail de recherche : essai de définition
- I- Choisir un sujet
- II- Explorer la bibliographie
- III- Définir une problématique et une méthode d'approche (choix théorico-méthodologiques)
- IV- Lire la bibliographie
- V- Construire un plan
- VI- Rédiger
- VII- Présenter
- VIII- Corriger, imprimer, corriger
- IX- Soutenir

O-UN TRAVAIL DE RECHERCHE

Un travail de recherche est un document écrit, élaboré par un ou plusieurs étudiants selon des règles et des exigences qu'impose l'activité scientifique et académique. Il est le couronnement d'un cursus plus ou moins long et le "laisser-passer" vers l'approfondissement d'un savoir méthodologique et scientifique.

De ce fait, tout travail de recherche est le lieu de manifestation des compétences de l'étudiant à mener à bien une recherche, c'est-à-dire, à respecter les lois propres au genre et à développer ses propres capacités méthodologiques et intellectuelles : capacité à faire la synthèse des travaux déjà accomplis sur le sujet choisi, à proposer une vraie problématique de recherche, à avancer un point de vue personnel, à analyser méthodiquement un objet, à comparer plusieurs points de vue ou plusieurs objets d'étude, à rassembler, classer et utiliser des documents, à rédiger de façon claire, simple, démonstrative et convaincante.

C'est dire qu'un travail de recherche exige des efforts considérables de la part des étudiants. Se contenter de l'approximatif, c'est condamner sa recherche au discrédit. Trois mots d'ordre sont à observer pour éviter des écueils: **ouverture**, **honnêteté**, **rigueur**.

1-ouverture d'esprit: l'étudiant doit être capable de mettre constamment en question ce qu'il a lui-même élaboré. Il doit accepter les idées adverses et nouvelles. Dans le domaine des études littéraires, l'ouverture signifie également l'ouverture aux sciences humaines (philosophie, psychanalyse, anthropologie, linguistique entre autres) et aux autres arts (peinture, cinéma, photographie, principalement) ;

2-honnêteté intellectuelle: l'étudiant doit éviter le plagiat, veiller à la restitution exacte des idées des autres ;

3-rigueur intellectuelle: être méthodique est la garantie de la réussite d'un travail.

Enfin une recherche en littérature est l'articulation de trois compétences (types d'exercices littéraires) :

-L'analyse (explication de texte, commentaire composé, etc.)

-La dissertation (démonstration logique, progressive sur la base d'une thèse)

-Le compte -rendu (où il s'agit de rendre compte avec exactitude des idées et des systèmes d'idées des autres auteurs, chercheurs, théoriciens, etc.)

Aussi proposons-nous ici une démarche de recherche articulée en neuf séquences, chacune d'elle comprend une ou plusieurs opérations: 1) choisir, 2) explorer, 3) définir une problématique de recherche, 4) lire, 5) construire un plan, 6) rédiger, 7) imprimer, corriger, 8) soutenir. Dans ces huit séquences nous proposons ce qui nous a semblé incontournable dans un travail de recherche.

I -CHOISIR UN SUJET

Pour choisir un sujet, deux critères doivent être observés :

- les compétences : l'étudiant doit être capable d'évaluer non seulement ses compétences dans le domaine choisi, mais aussi ses aptitudes à mener à bien un travail de recherche dans ce domaine.

- l'intérêt : il est certain qu'un sujet dont le traitement suscite en nous un certain intérêt a plus de chance d'être mené à terme qu'un sujet qui ne nous intéresse pas du tout.

C'est pour cela que l'étudiant doit, en permanence, évaluer ses compétences, définir ses pôles d'intérêt, se renseigner auprès de ses professeurs pour se faire une idée précise du domaine et du sujet de son choix.

Ainsi, choisir, c'est :

- a- opter pour un domaine de recherche qui nous est familier et accessible,
- b- opter pour un champ de recherche qui nous intéresse et nous intéresse,
- c- définir exactement la problématique de recherche,
- d- délimiter avec précision le corpus d'étude,
- e- ébaucher un premier plan de recherche,

Soulignons que la problématique et le corpus doivent être précis, succincts et bien définis ; de même le plan doit refléter la matière et l'esprit de l'étude; d'où l'importance :

- du choix des titres
- d'une architecture cohérente (2 ou 3 parties au maximum)
- d'un enchaînement logique et progressif : un travail de recherche est une longue démonstration qui aboutit à la vérification de la problématique de recherche énoncée au départ.

Autres paramètres

D'autres paramètres peuvent/doivent contribuer au choix du sujet de recherche:

- la disponibilité des documents bibliographiques et/ou audiovisuels. Il est donc préférable de faire préalablement une prospection pour définir l'étendue des documents disponibles et donc utilisables ;

- les domaines d'intérêt du futur directeur de recherche : il est souhaitable de proposer des sujets qui intéressent le directeur de recherche ;

- les moyens matériels de l'étudiant; certains sujets de recherche demandent un minimum de frais (livres introuvables, voyages, etc.)

Quelques conseils

- éviter les sujets-panoramiques: qui embrassent une amplitude temporelle large (ex: la nature au XIXème siècle, ou toute l'œuvre d'un auteur (ex: la nature dans l'œuvre de X).

- pour dominer un sujet choisi, et pour vérifier que l'on sait où l'on va, procéder à l'exercice suivant : *essayer de développer dans une trentaine de lignes la problématique de recherche, son domaine, son champ, les objectifs du travail de recherche, sa méthode et définir, au moins dans un premier temps, l'objet d'étude ou le corpus d'étude.* Cet exercice permet une sorte d'auto-évaluation.

II -EXPLORER

Une fois le domaine et le champ de recherche choisis, la problématique et le corpus d'étude définis, l'étudiant doit passer à la *phase exploratoire*.

Cette phase comprend trois aspects:

- a- la recherche bibliographique,
- b- lecture exploratoire et constitution du fichier,
- c- les contacts.

A- La recherche bibliographique

Il s'agit d'une recherche systématique qui va du général au spécifique, c'est-à-dire du domaine de recherche à la problématique de recherche, en passant par le champ d'étude. Imaginons un travail dont la problématique de recherche serait : *L'eau dans « Sur l'eau » de Guy de Maupassant* L'étudiant doit faire une recherche bibliographique suivant la gradation suivante :

- 1- Etudes sur le naturalisme et le fantastique dans la littérature
- 2- Etudes généraux sur la nouvelle et le roman du XIXème siècle
- 3- Etudes généraux sur G. de Maupassant
- 4- Etudes sur le naturalisme et le fantastique chez Maupassant
- 5- Etudes sur (le **thème**, la **représentation** de) l'eau dans la littérature (et virtuellement dans les arts)
- 6- Etudes sur (le thème, la représentation de) l'eau chez Maupassant
- 7- Etudes sur la nouvelle « Sur l'eau » de Maupassant
- 8- recherches annexes assimilées : ouvrages généraux et spécifiques sur les représentations de l'eau : anthropologie culturelle, psychanalyse, imaginaires et symbolisme de l'eau,

Ce travail d'exploration bibliographique doit prendre en considération la disponibilité des ouvrages. Pour cela, l'étudiant doit explorer toutes les bibliothèques auxquelles il peut accéder.

Très important : lors de la constitution du fichier bibliographique, il est souhaitable d'indiquer la bibliothèque où document est disponible et la cote de celui-ci.

La constitution de cette bibliographie doit conduire le candidat à se faire une vision globale des divers aspects de son travail, de son étendue dans le temps et en nombre de pages. C'est pour cela qu'il doit procéder à une *opération de tri* qui débouchera sur la sélection de ce qui est profitable à l'élaboration du travail. Seule une lecture exploratoire peut permettre ceci.

B- La lecture exploratoire

Elle revêt deux formes essentielles:

- 1- Lire "*diagonalement*" un document en vue de le classer comme "exploitable" ou "non exploitable" par le chercheur. Un parcours rapide de la table des matières, des titres et des sous-titres, de l'introduction et de la conclusion facilite la tâche.

2-Au fur et à mesure que l'étudiant complète les références, feuillette ouvrages, articles et thèses, il se rendra compte de la nécessité de classer cette matière et donc de faire des fiches. Comme nous le verrons plus bas (séquence "lire") trois types de fiches sont nécessaires : un fichier bibliographique, un fichier de lecture et un fichier de notes.

Bien entendu, plus ces fichiers sont organisés selon un système de numérotation, de renvoi et de référence précis, plus leur utilisation est profitable et efficace.

C- Les contacts et les séminaires

Nous appelons "contacts" ces entretiens informels avec les enseignants, des condisciples ou des professeurs et qui ont pour but d'aider l'étudiant à mieux cerner son sujet de recherche et à l'armer de quelques conseils méthodologiques. Les séminaires sont le lieu où l'étudiant peut poser toute sorte de questions et où il peut trouver réponse à ces questions.

En somme, cette phase exploratoire sert à distinguer l'essentiel de l'inutile ou du secondaire ; à faire des choix, à trier, à décider sur quels axes concentrer la recherche, sur quels aspects concentrer la réflexion et l'approfondissement analytique.

III - DÉFINIR UNE PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE ET UNE METHODE D'APPROCHE

Le travail de la deuxième séquence aura permis à l'étudiant d'approfondir sa connaissance du domaine qu'il a choisi, de la faisabilité ou applicabilité/vérifiabilité de la problématique définie au début. Pour mieux cerner celle-ci, l'étudiant doit reprendre la page où il avait consigné l'ébauche de sa problématique en vue de la développer, l'affiner, la moduler, la corriger, etc. Car, comme nous allons le voir, un travail de recherche est, au fond, une longue réponse à une grande question que sous-tendent d'autres questions. Michel Beaud définit la problématique comme « l'ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi » (*L'art de la thèse*, 1986, p.43)

Répondre à cette question principale c'est mobiliser tout une connaissance d'ordre théorique et méthodologique, c'est élaborer une stratégie de démonstration-vérification de cette problématique. Autrement dit, **la problématique de recherche** est le noyau organisateur du travail et de la réflexion. En un mot, elle dicte le plan de rédaction et de travail.

Aussi proposons-nous la structuration hiérarchique suivante des questions: **la problématique de recherche** est la question centrale du travail qui englobe des **hypothèses de recherche** (généralement au nombre qui correspond au nombre de parties c'est à dire 2 ou 3 au maximum), lesquelles, à leur tour, englobent des **hypothèses de travail** et qui correspondent à des chapitres (cf. schéma ci-après).

Cette problématique doit être, avec ses hypothèses de recherche et ses hypothèses de travail, soumise au directeur de recherche et discutée avec lui. N'attendez pas la fin de l'année pour lui présenter quelque chose sur laquelle il n'est pas d'accord. Car c'est sur la base de la problématique de départ que vous déciderez ensemble de l'orientation générale de la recherche, des méthodes à suivre et des étapes à respecter.

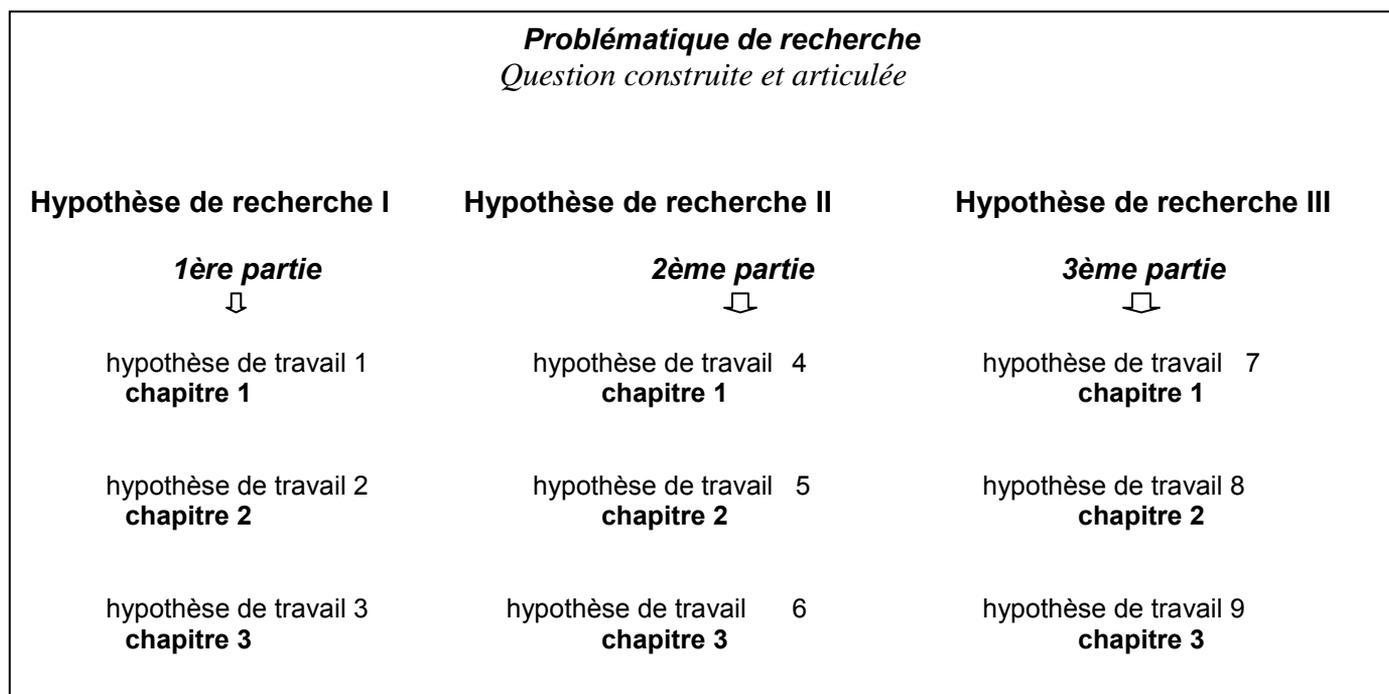


Schéma représentant la structuration du travail de recherche en hypothèses de recherche (correspondant aux parties) et en hypothèses de travail (correspondant aux chapitres)

Quant au choix de la méthode d'analyse, elle correspond aux outils à la fois théoriques (notions et concepts) et à la démarche d'ordre méthodologique (théorie et pratique du texte sont intimement liées ; il faudrait parler souvent de **choix théorico-méthodologiques**, surtout dans les approches dites pluridisciplinaires qui articulent plusieurs « méthodes ») qui permettront de vérifier la problématique de la recherche.

Citons les approches les plus connues dans le domaine des études littéraires :

- L'approche *psychocritique*
- L'approche *sociocritique*
- L'approche *thématique* qui englobe elle-même plusieurs « écoles » (école de participation, école de la conscience, école de l'imaginaire)
- L'approche *mythocritique*
- L'approche *sémiotique*
- L'approche « *textuelle* » d'obédience structuraliste
- L'approche *philosophique*
- L'approche *comparatiste*
- Etc.

Autrement dit, l'étudiant doit maîtriser tendances de **la critique** et de **la théorie littéraires**, sans oublier bien entendu **l'histoire littéraire**.

Note importante :

Chaque partie et chaque chapitre doivent comporter une introduction et une conclusion. La fonction des introductions est de mettre en perspective ce qui va être traité et donc, de montrer les liens logiques de démonstration qui lient les hypothèses de travail entre elles et leur rapport avec l'hypothèse de recherche (de la partie) et celle-ci avec les autres hypothèses de recherche des autres parties. Les conclusions des chapitres et des parties servent de lieu de récapitulation et surtout de transition entre les chapitres et les parties.

Modes de lecture et types de fiches

1-Modes de lecture

- Eviter la lecture boulimique, désordonnée et sans traces.
- Adopter un mode de lecture ciblée et laissant des traces écrites :
 - * résumés écrits: fiches de notes
 - *résumés orientés et critiques : fiches de lecture

- une lecture "diagonale", permet également de gagner du temps : l'étudiant se contentera de parcourir la table des matières, la préface, l'introduction, la conclusion et l'index des concepts et des noms propres.

2-Types de fiches

Il y a trois types de fiches.

2.1. Les fiches bibliographiques (petit format: 13/6,5 cm)

Elles comportent les informations suivantes :

- NOM (Prénom) de l'auteur
- Titre de l'ouvrage ou de l'article
- Lieu de l'édition
- Nom de l'édition
- Date de l'édition
- Nombre de pages

Ces fiches doivent être classées selon deux ordres :

- 1) par nom d'auteur,
- 2) par matière.

Le fichier "auteur" : on y classe le document selon le nom de l'auteur.

Le fichier "matière" : un même document peut intéresser plusieurs matières. La classification de ce fichier ne sera donc précise et valable que si le contenu du document est connu, ou au moins reconnu par le biais la table des matières, de l'introduction, etc.

Exemple de fiche bibliographique :

MARTINEZ, Frédéric
<i>Guy de Maupassant</i>
Paris, Gallimard, 2012

Disponible à

2.2. Les fiches de lecture (format moyen: 13/10 cm)

Elles comportent :

- * les mêmes informations que les fiches bibliographiques
- * un résumé de l'introduction et de la conclusion
- * la table des matières ou le plan du document
- * les pages à utiliser et à commenter suivies d'un bref commentaire
- * quelques citations brèves et significatives

2.3. Les fiches de notes (format standard: 13/21 cm)

L'étudiant les utilise dans le cas où il ne dispose pas en permanence d'un document. Il y consigne les passages qui intéressent directement sa recherche et qui sont susceptibles d'être cités. Il y résume l'ensemble d'un texte.

La classification des fiches de lecture et de notes doit se faire en fonction du plan du travail. Les fiches de notes sont à classer selon les parties du plan de rédaction.

Question : faut-il commencer par lire les ouvrages anciens ou au contraire par les plus récents?

Il semble que la lecture des ouvrages récents est plus fructueuse car ces ouvrages renvoient inmanquablement aux anciens ouvrages, ce qui permet à l'étudiant d'avoir une idée sur leur contenu et leur importance relative.

V - CONSTRUIRE UN PLAN

Remarques préliminaires

* commencer par le plan est une négation même du principe de la recherche, car le plan est un projet qui organise l'ensemble de l'écrit à élaborer:

* ainsi un plan définitif avant la fin de la recherche est un plan qui ne doit pas exister : une grande partie de la recherche est imprévisible.

* au début de la recherche on a seulement un canevas provisoire où sont articulés les grands axes du plan (parties, chapitres);

* d'où la nécessité de distinguer deux types de plan: le plan heuristique et le plan de rédaction. Le second est l'aboutissement du premier.

a- *Le plan heuristique* (appelé ainsi parce que c'est un plan de découverte et qui se nourrit de découvertes et lectures successives) est un plan indicatif élaboré au départ comme canevas d'orientation. Il est donc sujet à des transformations qui sont dictées par les lectures et les révisions d'ordre méthodologiques et théoriques. Il doit donc être extrêmement détaillé ; il procède par titrage des plus petites unités textuelles.

b- Lorsque le travail est bien élaboré et le plan heuristique bien organisé, on a ce qu'on appelle un *plan de rédaction*. Celui-ci établit la forme définitive du travail de recherche.

Autant dire qu'il faut garder une certaine souplesse pendant la rédaction, car des modifications peuvent intervenir. Le plan sert à planifier la recherche et la rédaction et non pas à les bloquer.

VI- RÉDIGER

1- Quelques outils de travail nécessaires

- * un *Dictionnaire de la langue française*
- * un *Dictionnaire des synonymes* : pour éviter la répétition
- * un *Dictionnaire étymologique*: pour saisir le sens historique d'un mot donné
- * une *Grammaire française* : pour éviter les fautes de langue
- * un *Art de conjuguer* (Bescherelle, Hâtier)
- * le *Bon usage* : pour les questions épineuses de grammaire.

2- Quelques conseils pratiques

* L'étudiant ne doit pas essayer par tous les moyens d'intégrer dans son travail de recherche tout ce qu'il a lu, toutes les notes qu'il a relevées. Il doit absolument faire un *tri*, sinon cela donne lieu à une mosaïque sans logique précise et dénuée de toute cohérence.

* L'écriture doit être la plus *neutre* possible : éviter les tournures métaphoriques, les sautes d'humeur et les positions idéologiques.

* **Chaque partie et chaque chapitre doivent comporter une introduction et une conclusion.**

* Veiller à une bonne *transition* entre un chapitre et un autre, une partie et une autre.

* Le problème du pronom sujet : le chercheur peut utiliser selon le contexte le "je", le "nous", le "on", mais jamais les 3 ensemble dans un même paragraphe.

* Il est nécessaire de *relire* et de *corriger* son manuscrit.

* Il est nécessaire de **faire lire le travail** de recherche par une tierce personne pour le débarrasser de toutes les fautes et coquilles.

3- Ce qu'il faut éviter

Eviter:

* la paraphrase

* le délayage

* la répétition

* l'excès de citations

* l'abus des néologismes et des concepts "modernistes/technicistes": n'employer un concept que lorsque vous dominez son sens, ses tenants et ses aboutissants à l'intérieur de son système;

* l'envie de paraître savant ; pourquoi, par exemple, citer ou référer à un auteur qu'on n'a pas lu? ou encore, pourquoi utiliser un système conceptuel qu'on ne maîtrise pas?

- * de soulever des problématiques trop spécialisées et auxquelles on ne peut apporter aucun élément de réponse;
- * les contresens quand il s'agit de présenter les idées d'un auteur.

4- Rédiger l'introduction et la conclusion

L'introduction générale et la conclusion générale doivent être rédigées *à la fin du travail*. En effet, c'est après avoir entièrement rédigé une recherche que l'étudiant aura pleinement conscience du contenu et des structures de son travail ainsi que des résultats et des limites de celui-ci. Il pourra ainsi, dans son introduction, rendre compte, avec exactitude, de sa facture et de ses choix théoriques et méthodologiques

Aussi, l'introduction, doit-elle comporter les éléments suivants:

- a- poser la problématique de recherche ;
- b- définir l'objet de recherche (corpus);
- c- définir le cadre théorique de la recherche ou le champ de recherche ;
- d- définir la méthode de recherche ou d'approche : narratologique, sémiotique, thématique, psychanalytique, sociocritique, comparatisme (littérature/littérature, littérature/peinture, littérature/cinéma, littérature/philosophie, etc.) ;
- e- annoncer la plan de travail en mettant l'accent sur chacune des hypothèses de recherche relative à chaque partie et chacune des hypothèses de travail relative à chaque chapitre et montrer leurs liens et la logique de la démonstration –articulation de l'ensemble.

VII-PRÉSENTER

1-Normes de présentation d'un travail de recherche

- *Le format du papier* : 21 x 29,7 cm
- *La marge* : elle est de 4 cm à gauche, 2 cm à droite et de 3 cm en haut et en bas.
- *L'interligne* : il est de 3 mm pour le texte (interligne 1,5) et de 2 mm pour les citations (interligne simple).
- *Le début de paragraphe* : il est mentionné par un retrait à droite de deux centimètres environ.
- *Les citations*: en retrait de deux centimètres, avec l'interligne 1. Il n'est pas nécessaire de les mettre entre des guillemets lorsqu'elles se présentent sous forme de paragraphe isolé. Dans le texte, elles sont mises entre des guillemets. Elles doivent être d'une très grande exactitude et référencées avec précision.
- *Les notes* : deux possibilités de présentation s'offrent à l'étudiant :
 - a) soit en bas de page,
 - b) soit à la fin de chaque chapitre.
- *La couverture* : doit comporter les noms de l'établissement et du département où le travail de recherche est soutenu, le titre complet de celui-ci, le nom complet du candidat et du directeur de recherche, l'intitulé du diplôme et enfin, l'année de la soutenance.
- *La structure du travail de recherche* : généralement, un travail de recherche comporte une introduction générale, deux, trois ou quatre parties (maximum), composées chacune de plusieurs chapitres, et d'une conclusion générale. Le tout suivi d'une bibliographie et d'une table des matières.
- * *La bibliographie* : doit être organisée en sections correspondant à des domaines (exemple : ouvrages sur la poésie, ouvrage sur la critique littéraire etc.) et chacune des sections doit être classée par ordre alphabétique des auteurs.
- * *la table des matières* : elle doit être analytique et détaillée.

2-Normes de présentation des références bibliographiques

Comme nous l'avons dit plus haut, une référence bibliographique doit comporter nécessairement les informations suivantes : Nom, Prénom, Titre, nom de l'édition, lieu de l'édition, année de l'édition, nombre de pages. Exemple :

MARTINEZ, Frédéric, *Guy de Maupassant*, Paris, Gallimard, 2012

*cas de plusieurs auteurs

possibilité 1: Collectif, *Littérature et réalité*, Seuil, Paris, 1970

possibilité 2: Barthes, R. (sous la direction de), *Littérature et réalité*,....

possibilité 3: Barthes, R., et alii, *Littérature et réalité*,

*

* **cas de l'article dans une revue** : l'article est mis entre guillemets, alors que le nom de la revue est souligné ou mis en *italique*.

Ex: Vouilloux, G., « Le tableau écrit » *Poétique* n°73, 1992, pp.16-30

*

*Cas de l'article dans un ouvrage collectif :

Hamon, P., « Le statut sémiologique du personnage », in *Littérature et réalité*, Paris, Seuil, 1970, pp.15-32

3-Normes de renvoi : *Ibid.*, *Id.*, *Op. cit.*, *cf.*

Quatre formules servent à renvoyer à une référence bibliographique en supplément de la référence à une citation : *Ibid.*, *Id.*, *Op. cit.*, *cf.*

1- *Référencer une citation* : le chercheur doit systématiquement faire correspondre à une citation, même très brève, les références complètes du texte d'où elle est extraite.

Ex:«CITATION...» (1)

(1)-Hamon, P., «Le statut sémiologique du personnage », in *Littérature et réalité*, Paris, Seuil, 1970, p. 31

2-*Ibid.* : on l'utilise lorsque le renvoi porte sur le même texte du même auteur

Ex:.....«CITATION» (2)

- 1-Hamon, P.,
- 2-Ibid + indication de la page

3-*Id.* : renvoi au même auteur mais à un autre de ses textes.

- Ex:
-«.CITATION».....(3)
 -
 - 1-.....
 - 2- Hamon,Ph., "L'Effet de réel",
 - 3-Id., *Analyse du texte descriptif*, Paris , Hachette, 1982, p.32

4-*cf.* : est un renvoi schématique à propos d'une idée ou d'un développement contenu dans un ouvrage. Le chiffre de renvoi n'est pas précédé d'une citation.

- Ex :
-
 -(4)
 -
 - 1-.....
 - 2-.....
 - 3-.....
 - 4-Cf. *Qu'est-ce que la littérature* de J.-P. Sartre, Paris, Gallimard, 1967.

L'expression "voir" et "voir aussi", "lire" et "lire aussi" ont la même fonction que *cf.*

5- *op. cit.* : du latin "opus citatum" qui signifie "œuvre citée". On l'utilise lorsqu'une référence à un même texte est intercalée par une autre référence à un texte différent.

- Ex:
- 1-.....
 - 2-.....
 - 3-Hamon, Ph. , *Analyse du descriptif*, Paris, Hachette, 1982, page
 - 4- Sartre, J-P, *Qu'est-ce que la littérature*,
 - 5-Hamon, Ph., *Analyse* , *op. cit.*, p.6

4- Présentation de la bibliographie

La bibliographie est le miroir d'un travail de recherche ; elle reflète le degré d'érudition de l'auteur et le degré d'extension disciplinaire pour le traitement d'un sujet. Elle est également un outil de travail virtuel pour le lecteur intéressé. Pour toutes ces raisons, la bibliographie doit être convenablement présentée . En effet :

* les indications bibliographiques doivent être complètes : l'étudiant respectera les normes présentées plus haut. Le nom de l'auteur est écrit en lettres majuscules.

* la bibliographie doit être classée simultanément par ordre alphabétique et par matière, de ce fait une même référence peut figurer dans deux ou plusieurs rubriques différentes mais proches.

VIII - CORRIGER, IMPRIMER, CORRIGER

Par cette formule nous voulons *insister sur l'importance extrême de la correction*. D'abord la correction du manuscrit avant de le dactylographier, puis -et c'est le plus important- correction minutieuse du texte dactylographié. Il est donc conseillé de faire la version définitive du travail par plusieurs lecteurs avant de procéder à sa reliure. Beaucoup d'étudiants "se cachent" derrière la dactylographe pour justifier le résultat de leur négligence.

IX -SOUTENIR

La phase de la soutenance est une phase importante. L'étudiant doit mobiliser toutes ses compétences aussi bien cognitives et méthodologiques, qu'orales. En effet cet exercice oral doit mettre l'accent sur les aspects "formels" et sémantiques suivants.

1- Présentation orale

a- Respecter le temps de parole imparti (ne dépassant pas 10 minutes)

b- Une bonne structuration de l'exposé oral :

- 1) poser la problématique de recherche,
- 2) définir l'objet de recherche (corpus),
- 3) définir la méthode et le cadre théorique de recherche,
- 4) exposer le plan du travail,
- 5) justifier le plan,
- 6) exposer les résultats obtenus,
- 7) énumérer les lacunes et les limites du travail,
- 8) poser schématiquement les virtuels prolongements du travail.

c- Une bonne prononciation et une "diction" correcte (ni rapide ni lente), en évitant le bafouillage.

d- Une bonne modulation de la voix pour donner le ton adéquat à chaque phrase, à chaque idée.

2- Contenu

L'exposé doit contenir les éléments suivants :

1-présenter la problématique de recherche. La présentation n'est pas un résumé du travail. Elle pose en termes clairs la grande question qui structure la recherche;

2-situer la problématique dans son champ disciplinaire, son cadre théorique et dire succinctement l'état actuel des recherches déjà faites concernant le sujet, de manière à mettre en relief son point de départ et son apport;

3-définir l'objet de recherche en le caractérisant schématiquement ;

4-définir la méthode employée;

5-exposer le plan et le justifier;

6-dégager les conclusions et les résultats;

7-dire les difficultés rencontrées pendant l'élaboration du travail et énumérer ses lacunes et ses limites;

8-montrer les points forts de la recherche;

9-expliquer ce qu'on aurait dû faire et les perspectives possibles de continuation.

L'étudiant doit noter les remarques et les suggestions faites par l'enseignant pendant la soutenance. Elles lui serviront pour améliorer son travail.